



Éducation pour tous : la Belgique, mauvaise élève ?

Derrière le terme « **pauvrophobie** », se cache une réalité actuelle : la stigmatisation des personnes en situation de pauvreté ou de précarité, dans une société où l'individualisme est une notion centrale. Un mot pour nommer l'exclusion du pauvre. Ce rejet s'incarne de multiples façons : au travers de clichés et de préjugés, par le biais de nos politiques mais aussi, au sein de nos écoles. Touchant, ainsi, les plus jeunes.

NOS ÉCOLES : CHAMPIONNES DES INÉGALITÉS

L'éducation est un droit humain fondamental, universel et inaliénable. Toute personne, sans distinction de sexe, de religion, d'ethnie ou de statut socio-économique y a droit. L'éducation doit également viser à l'épanouissement de la personne et favoriser compréhension et tolérance¹. Enfin, elle doit être gratuite, du moins concernant l'enseignement élémentaire et fondamental. En plus de représenter un droit, l'éducation est un pilier pour construire nos sociétés et pour favoriser le développement. C'est pourquoi elle figure dans les *17 objectifs de développement durable (ODD)* à atteindre d'ici 2030. Le quatrième objectif est centré sur une « éducation de qualité » pour tous les jeunes en réaction « *au manque d'enseignants correctement formés, aux mauvaises conditions scolaires et aux problèmes d'équité liés aux opportunités offertes aux enfants* »².

En effet, la mauvaise qualité de l'enseignement est un facteur qui influence le taux élevé de décrochage scolaire. Il existe un « *manque d'enseignants qualifiés [...], des méthodes pédagogiques inadaptées, des classes surpeuplées, [...], un manque d'infrastructures. Tous ces aspects entravent l'apprentissage des enfants* »³. Mais alors, le droit à l'éducation garanti par notre Constitution ainsi que par plusieurs instruments législatifs internationaux est-il respecté dans la pratique ? L'enseignement en Belgique reste parmi les plus inégalitaires d'Europe. Ce constat est connu, mais il a été confirmé dans le rapport publié en 2012 par l'OECD : *Equity and quality in education*⁴. En effet, aujourd'hui, dans l'enseignement primaire et secondaire belge, les « *pauvres ont cinq fois moins de chances de terminer le cycle complet d'enseignement que les plus riches* »⁵. Néanmoins, d'autres facteurs ne facilitent pas la réussite scolaire comme, par exemple, appartenir à une minorité ethnique ou linguistique d'un pays, être membre d'une communauté nomade ou simplement être une fille⁶.

Pour finir, notre enseignement détient deux autres records : celui des écarts de performances entre écoles « d'élite » et les écoles dites « poubelles » où l'enseignement manquerait de pédagogie, et celui de la ségrégation sociale entre établissements scolaires, séparés en « écoles de riches » et en « écoles de pauvres »⁷. En réalité, ces trois facteurs sont étroitement liés et proviennent d'une caractéristique de l'enseignement belge : durant les secondaires, il est possible de choisir entre un enseignement général et un enseignement technique ou professionnel⁸. Même si les premiers degrés de ces établissements sont théoriquement communs, ils ne sont pas perçus comme étant sur un pied d'égalité concernant l'apprentissage

1 Article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

2 Objectif 4 (ODD) : assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

3 Aller à l'école ne suffit pas (2011) : www.lalibre.be/debats/opinions/aller-a-l-ecole-ne-suffit-pas-51b8d20fe4b0de6db9c10ac3

4 Rapport de l'OECD : *Equity and quality in education*. À consulter : www.oecd.org/education/school/50293148.pdf

5 Rémi Barroux (2015). *L'éducation pour tous reste un objectif lointain* : www.lemonde.fr/planete/article/2015/04/09/l-education-pour-tous-reste-un-objectif-lointain_4612488_3244.html

6 *Ibid.*

7 Nico Hirtt (2008). *Trouver une école, un droit pour tous* : www.lalibre.be/debats/opinions/trouver-une-bonne-ecole-un-droit-pour-tous-51b8a278e4b0de6db9b47a3f

8 *Ibid.*

fourni et n'offrent pas la même égalité des chances aux élèves pour aborder la suite de leurs parcours scolaires.

SÉGRÉGATION SCOLAIRE

La Plateforme belge de lutte contre l'échec scolaire dresse un constat général plutôt sombre en ce qui concerne le respect des droits fondamentaux tels que définis dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789⁹. Selon cet organisme, les inégalités sociales sont au cœur du système scolaire belge. On parle alors de « ségrégation » : action de mettre à part une personne ou un groupe. Si cette définition est connue du plus grand nombre, beaucoup de citoyen·ne·s ignorent que ce terme peut aussi s'appliquer à l'école. Pourtant, la ségrégation scolaire est une réalité en Belgique.

Pour beaucoup, ce n'est pas la mixité sociale qui influence l'ampleur des inégalités scolaires, mais plutôt d'autres pratiques du système scolaire, principalement le redoublement et la présence de filières précoces¹⁰. En réalité, plus un système sépare les élèves selon leur origine sociale et leur niveau scolaire, plus il sera inégalitaire. Ce fossé s'exprime de plusieurs manières : redoublement, séparation des élèves dans des types d'enseignement ou options différents et enfin, ségrégation sociale entre les différentes classes ou écoles. En effet, les élèves issus de milieux populaires sont massivement orientés, le plus tôt possible, vers des filières techniques ou professionnelles, non pas par volonté ou par choix, mais parce qu'ils ne « *peuvent pas suivre le rythme et l'intensité des cours dans le général* »¹¹. Ces filières sont donc des lieux où le système scolaire relègue les élèves qui ne répondent pas aux attentes de l'école.

Il existe deux hypothèses pouvant expliquer ce phénomène qu'on retrouve dans le livre publié par le Forum – Bruxelles contre les inégalités, « *Pauvrophobie : petite encyclopédie des idées reçues sur la pauvreté* ». Premièrement, les conditions de vie des élèves défavorisés sont difficiles car les parents sans diplôme n'ont pas suffisamment connaissance des codes scolaires et ne peuvent alors pas accompagner leurs enfants en cas de difficultés. Par conséquent, le fossé social est inévitable. Deuxièmement, l'école reproduit les inégalités sociales pour les transformer en inégalités scolaires. Pourtant, l'enseignement doit rassembler les élèves et optimiser une dynamique de groupe différente pour éviter la sensation de gêne que peuvent ressentir les enfants défavorisés. Finalement, l'école est un lieu où se reflète la société telle qu'elle est : inégalitaire. C'est l'institution qui prépare les individus à occuper une place dans le système économique et social existant en fabriquant une adhésion à cet ordre social, reposant soi-disant sur les capacités individuelles des individus¹².

L'ÉGALITÉ DES CHANCES, UN MYTHE ?

Bien que l'idéal d'égalité des chances soit très présent dans notre société, la reproduction intergénérationnelle des inégalités est indéniable. Encore et toujours, l'origine sociale conditionne les possibilités d'avenir. Par exemple, « *en Belgique, un enfant d'ouvrier peu qualifié aura 53 fois moins de chances qu'un enfant de cadre supérieur de devenir cadre supérieur* »¹³. Les inégalités sont aussi visibles dans le choix des filières : à Bruxelles, les élèves qui proviennent de familles plus défavorisées sont présents à 20 % dans l'enseignement général et 65 % d'entre eux se retrouvent dans le technique ou dans le professionnel¹⁴. Toutes ces inégalités scolaires mises bout à bout engendrent un enseignement supérieur fréquenté en

9 www.fapeo.be/plateforme-lutte-echec-scolaire

10 François Ghesquière (2018). Mixité sociale dans les écoles et inégalité scolaire : www.inegalites.be/Mixite-sociale-dans-les-ecoles-et

11 Le Forum – Bruxelles contre les inégalités, « *Pauvrophobie : petite encyclopédie des idées reçues sur la pauvreté* », éditions Luc Pire, 2018. Page 301 : Mawet « Les élèves de milieux défavorisés doivent être orientés le plus tôt possible vers des filières techniques ou professionnelles ».

12 Le Forum – Bruxelles contre les inégalités, « *Pauvrophobie : petite encyclopédie des idées reçues sur la pauvreté* », éditions Luc Pire, 2018. Page 111 : Alice Romainville « Ce n'est pas le rôle de l'école de corriger les inégalités sociales ».

13 Le Forum – Bruxelles contre les inégalités, « *Pauvrophobie : petite encyclopédie des idées reçues sur la pauvreté* », éditions Luc Pire, 2018. Page 193 : Girès et Piret « Les chiens ne font pas des chats. Les pauvres engendrent des pauvres ».

14 *Ibid.*

majorité par des enfants qui ont des parents venant de milieux favorisés : les autres sont souvent « éliminés » avant¹⁵. L'injustice réside surtout dans le fait que ces différents parcours scolaires n'offrent pas un même accès au marché de l'emploi et donc, inévitablement, aux ressources sociales et économiques.

L'ENSEIGNEMENT, UN TREMLIN POUR L'AVENIR ?

L'école est un lieu d'apprentissage pour favoriser l'indépendance, l'autonomie et la capacité d'agir. Elle est censée soutenir notre système démocratique en donnant, en principe à toutes et à tous, des outils égaux. Néanmoins, l'école qui émancipe, par définition, est une école qui lutte contre les inégalités sociales. Cette mission est difficilement conciliable avec l'envie de produire des travailleurs et travailleuses adapté·e·s à notre économie et qui au final, doivent être juste assez qualifié·e·s et accepter d'occuper une place dans un ordre inégalitaire¹⁶.

L'objectif des responsables du système scolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles n'a pas changé et est toujours le même : « *assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale* ». Cette volonté est à l'origine du « tronc commun polytechnique » (jusqu'à 15 ans) qui a été créé via le Pacte d'excellence afin de réduire le processus de segmentation entre les filières. En parallèle, la Ligue des familles a mis toute son énergie pour défendre les familles, notamment sur les questions de gratuité, de qualité de vie et de lutte contre les inégalités. Son constat est le suivant¹⁷ : l'intention de gratuité scolaire prend forme et sera appliquée progressivement, en commençant par le maternel. Des rythmes scolaires plus respectueux de l'enfant seront également mis en place.

L'école a pour mission de permettre l'émancipation des enfants et de former les citoyens et citoyennes de demain afin d'éviter toute reproduction des inégalités. Aujourd'hui, un changement s'opère et tous les systèmes éducatifs sont traversés par de nombreux questionnements. La question principale à se poser : comment basculer d'une logique de séparation vers une logique d'intégration qui implique une gestion plus pédagogique des difficultés d'apprentissage, des rythmes et des aptitudes ?

Défis et enjeux des écoles sociales aujourd'hui

Sébastien Gratoir, Pauvreté, septembre 2019 (n° 24)

Sébastien Gratoir, sociologue et enseignant à la Haute-école IESSID, se questionne sur la place des écoles sociales qui forment de futur·e·s professionnel·le·s. L'ouvrage contextualise et replace historiquement l'évolution de l'école sociale, avec la transformation de ses attentes et du rôle des assistant·e·s sociaux·ales.

L'auteur présente aussi les différentes actions qui se mettent en place au sein des écoles, mais aussi à l'initiative de différentes associations, autour des défis et enjeux auxquels sont confrontées les écoles sociales aujourd'hui.



► www.cbcs.be/Les-ecoles-sociales-aujourd-hui

¹⁶ Le Forum – Bruxelles contre les inégalités, « Pauvrophobie : petite encyclopédie des idées reçues sur la pauvreté », éditions Luc Pire, 2018. Page 111 : Alice Romainville « Ce n'est pas le rôle de l'école de corriger les inégalités sociales ».